



# Amicale Sportive et Culturelle des Retraités Ancileviens

(Association loi 1901 déclarée le 22 Janvier 1992 modifiée le 21 novembre 2011)

3, rue de l'Aurore 74940 ANNECY-LE-VIEUX ☎ 04 50 23 85 07

✉ e-mail : [pleinair@ascra1.fr](mailto:pleinair@ascra1.fr) - Site : [www.ascra1.fr](http://www.ascra1.fr)

## Séjour Thalasso du dimanche 19 au samedi 25 juin 2022

### Cure avec 20 soins de thalassothérapie sur 5 jours

Soit 4 soins en moyenne par jour en alternance matinée ou après-midi,  
l'autre demi-journée restant libre ou avec excursions et promenades proposées

#### Cure Détente et Vitalité

##### 15 soins ciblés :

- 3 modelages sous pluie marine à l'huile de magnésium marin (12 min)
- 2 modelages suédois du dos à l'huile de magnésium marin
- 2 hydromodelages sous-marins à l'huile de magnésium marin
- 5 enveloppements de boue marine
- 2 bains hydromassants à l'huile de magnésium marin
- 1 séance plénitude (lit de flottaison) avec séance audio de sophrologie

##### 5 soins dynamiques marins collectifs :

- Gymnastique marine et jets sous-marins

**Transport en car** : départ le dimanche 19 juin à 6h00 et retour le samedi 25 juin vers 20h30.

**Départ** : Parking du cimetière des Glaisins à Annecy le Vieux

**Hébergement** à Hôtel Thalasso et SPA 3 étoiles à Ars-en Ré

Adresse : Avenue d'Antioche 17590 Ars- en Ré

Téléphone : 05 46 29 10 00

**Pension complète** du dimanche soir au samedi matin.

#### Sont inclus dans le prix :

- Pension complète 6 nuits avec boissons comprises au déjeuner et au dîner
- Hébergement en chambres doubles
- Accès libre et illimité à l'espace forme, parcours aquatique, sauna, hammam et fitness
- Pique-nique pour le jour du retour
- Assurances assistance/rapatriement, annulation et interruption de séjour 20€ (\*)

**Conditions d'annulation** : Le règlement intérieur précise les conditions d'annulation.

**Tarifs** : 1440€

**Chambre individuelle facultative** : 180€

**Inscription** : Seuls les dossiers complets (être adhérent, bulletin d'inscription et les 3 chèques) seront retenus et ceci dans l'ordre d'arrivée.

#### Règlement :

- 1<sup>er</sup> acompte de 470€ à l'inscription + chambre individuelle facultative débité 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier 2022
- 2<sup>ème</sup> acompte de 480€ débité 2<sup>ème</sup> quinzaine de mars 2022
- Solde de 490€ débité 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai 2022

(\*) Assurance non remboursable